

diction complète pour les faire porter sur un examen distinct du problème de la prolifération. Cela dit, le Canada reste conscient du problème et c'est pourquoi il a porté à 14 le nombre de produits chimiques d'exportation contrôlée; et, en consultation avec plusieurs autres pays, il a décidé d'inscrire un nombre plus grand de produits chimiques sur la liste d'alerte.

Dans le contexte du processus de négociation d'une interdiction globale des armes chimiques, plusieurs développements heureux se sont produits durant la session actuelle de la Conférence. Ainsi, la délégation des États-Unis a apporté une clarification importante à sa position au sujet des possibilités d'application d'un traité à des systèmes sociaux différents. La délégation soviétique, pour sa part, a présenté de nouvelles propositions de fond positives relativement à certains aspects de la vérification d'un traité, propositions que mon gouvernement espère voir complétées bientôt par de nouvelles propositions portant sur d'autres aspects de la vérification. Le gouvernement canadien espère également que l'importante initiative récente du Royaume-Uni aidera à rapprocher les positions sur la question épineuse et vitale de la vérification par mise en demeure. Sous la direction énergique et très compétente de son président, le Comité spécial a progressé un peu plus vers la solution de quelques-unes des questions techniques les plus difficiles. À titre de contribution à l'effort collectif, la délégation canadienne a présenté deux documents de travail. L'organisation par les Pays-Bas d'un atelier sur la vérification de la non-production et la participation nombreuse à ce colloque sont encourageants. Il importe de maintenir cet élan, notamment par le travail entre les sessions dans la mesure du possible.

La question de l'interdiction des essais nucléaires a, avec raison, continué d'occuper une place prédominante dans les activités de la Conférence. La négociation de l'interdiction complète des essais nucléaires demeure l'un des objectifs fondamentaux du gouvernement canadien. C'est pourquoi nous avons été déçus que l'on ne puisse parvenir à un accord sur le mandat à confier à un organisme auxiliaire dans ce dossier, ce qui aurait permis de préparer concrètement la négociation. Néanmoins, la session a produit certains résultats positifs. Nous avons pris bonne note de la récente déclaration soviétique, qui témoigne d'une attitude conciliante pour ce qui est des questions techniques et institutionnelles relatives à l'établissement et au fonctionnement d'un réseau mondial de surveillance sismologique. Nous sommes également heureux de voir que des experts de l'URSS et des États-Unis discutent de questions